ÉCOLE POLYTECHNIQUE

ÉCOLE D'INGÉNIEURS FONDÉE EN 1873
AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

BUREAU DU
REGISTRAIRE

Campus de l'Université de Montréal
Case postale 6079, succursale "A"
Montréal, Québec H3C 3A7

Le 20 avril 1989

Bonjour,

La réunion annuelle des retraités de l'ECOLE POLYTECHNIQUE aura lieu le mardi 9 mai 1989, à 14:30, au local B-316, l'ancien amphithéâtre.

Nous vous invitons pour 13:30, afin de participer à une rencontre informelle avec vos anciens collègues de travail et à une visite des locaux de la nouvelle construction avec monsieur Henry-Milton Pothier du Service de l'équipement.

Réservez votre après-midi du 9 mai pour notre rencontre annuelle. Nous vous attendons. Apportez vos suggestions. La réunion devrait se terminer au plus tard à 16:00.

Bienvenue à tous,

GILLES-M. GIRARD
Président AREP

GMG/mmm

Note :
Ci-joint un laissez-passer pour le stationnement du 9 mai 1989.

ASSOCIATION DES RETRAITES

DE

L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

AREP

Réunion annuelle : le mardi 9 mai 1989, à 14:30, au local B-316

Bienvenue à tous les retraités : hommes et femmes

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
   par MM. Gilles-M. Girard et Roland Bouthillette

2. Le point sur notre fonds de pension
   par M. Jacques Godin, président du Comité d'administration
   du fonds de pension

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 mai 1988

4. Affaires découlant du procès-verbal

5. Rapport de la trésorière — Contributions volontaires

6. Suggestions d'activités pour 1989-1990

7. Elections aux postes de
   Président
   Vice-président
   Trésorier
   Secrétaire

8. Varia

9. Clôture

GMG/mmm

N.B. : Voir la lettre ci-jointe.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

ÉCOLE D'INGÉNIEURS FONDÉE EN 1873
AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

BUREAU DU
REGISTRAIRE

Campus de l'Université de Montréal
Case postale 6079, succursale "A"
Montréal, Québec H3C 3A7

Le 19 septembre 1989

Bonjour,

Vous trouverez sous pli copie du procès-verbal de la première réunion annuelle de l'ASSOCIATION DES RETRAITES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE (AREP).

J'attire votre attention sur les trois points suivants :

1) Journée des anciens
Elle aura lieu en mai 1990
et coïncidera avec la prochaine réunion annuelle

2) Assurance-maladie pour les membres de l'AREP
Messieurs René Steben et Bernard Fay
sont chargés du dossier

3) Comité d'administration de notre fonds de pension
Notre demande d'avoir un représentant
est encore sur la table dudit comité.

Que votre fin d'année 1989 soit excellente!

Au plaisir de vous rencontrer de nouveau.

Gilles-M. Girard, ing.

ASSOCIATION DES RETRAITES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE (AREP)

PROCÈS-VERBAL DE LA 1ère REUNION ANNUELLE

TENUE À 14h30 AU LOCAL B-316 DE L'E.P.M. MARDI, LE 9 MAI 1989

Etaient présents: Mmes G. CARON et I.L. DESMARAIS.
MM. M. BEAUCHESNE, J. CARTIER, A. CHAMPAGNE, C. COLLIN, C. DUBEAU, J. DUBUC, M. ETHIER, B. FAY, F. GAUVIN, A. GERMAIN, G.-M. GIRARD, J. GRANGER, P. GROTHE, P. HEBERT, J.R. JUTRAS, R.P. LANGLOIS, R. LATULIPPE, E.P. LAUZON, J.B. LAVIGUEUR, R. LEBEL, R. LESSARD, H. LOZE, N. MALIANTOVITCH, L. MITNYAN, F. MUNIER, D. PAPINEAU, M. POUPARD, J.A. ROSS, I. ROY, P. SIBILLE, R. STEBEN et M. VEZINA.

Se sont excusés: Mme C. BUONO et MM. O. BEAUDRY, D. CASSIMATIS, J.A. CHOQUET, H. GAUDEFROY et J. LAURENCE.

Invités: MM. R. BOUTHILLETTE, président de la Corporation de l'Ecole Polytechnique, et J. GODIN, président du Comité de retraite du Régime des rentes.

---

1. Mot de bienvenue et Adoption de l'Ordre du jour

Le président, M. G.-M. Girard,ouvre la réunion à 14h40 par un mot de bienvenue à toutes les personnes présentes, en particulier à MM. Bouthillette et Godin, qui, en dépit de leurs nombreuses responsabilités, ont aimablement accepté de venir accueillir les retraités et participer à la réunion. Ses souhaits de bienvenue sont adressés aussi aux nouveaux retraités, auxquels il explique brièvement les buts généraux de l'Association. Il exprime ensuite, au nom de tous, des remerciements aux autorités de l'Ecole, qui ont gracieusement consenti à organiser pour les retraités une visite des nouvelles constructions. Sa reconnaissance s'étend de même aux membres du personnel de l'Ecole qui ont su guider avec diligence et attention les nombreux visiteurs.

Le président soumet alors l'Ordre du jour à l'approbation des membres. Après ajout de l'item 'Golf' à l'article 'Varia', l'Ordre du jour est adopté à l'unanimité sur une proposition de M. C. Collin appuyée par Mme I.L. Desmarais.

M. R. Bouthillette, président de la Corporation et Principal de l'Ecole, est alors invité à prendre la parole. Il se dit heureux d'accueillir une deuxième fois le groupe des retraités, avant de laisser son poste à M. R. Doré le premier juin prochain. Il fait alors un bref exposé de sa longue carrière, qui, depuis 1942, l'a toujours tenu en relation étroite avec l'Ecole, même durant ses quelque 25 ans d'ingénierie à l'extérieur. Le président lui transmet l'admiration de tous et lui souhaite bonne continuation de sa carrière et les meilleurs succès dans la prochaine campagne de souscription de l'Ecole dont il a vaillamment accepté la présidence.

2...

2. Le point sur notre fonds de pension

A la demande du président, M. J. Godin, président du Comité de retraite du Régime des rentes, communique à l'assemblée nombre d'informations générales sur le Régime des rentes et sur les implications que pourrait avoir sur ce dernier le Projet de loi 116. En résumé, le fonds de retraite continue à se maintenir en bonne posture, malgré les quelques pertes subies lors du krach d'octobre 1987. Par ailleurs, le surplus actuariel, qui, selon l'Article 54 des règlements doit être attribué en priorité à la bonification des rentes, se situe à 4 millions de dollars. En conséquence, M. Godin veut proposer au Comité une indexation des rentes de 75 pourcent de l'IPC à compter de juillet prochain. Quant au Projet 116 encore présentement à l'étude par le gouvernement, il contient, selon M. Godin, plusieurs irritants, quoique le seul article du Projet qui aurait un impact majeur sur le Régime est celui qui ferait augmenter la pension du conjoint d'un participant décédé de 50 à 60 pourcent de la pension du participant.

Avant de se retirer, M. Godin répond aimablement à quelques questions des membres présents. Des remerciements unanimes lui sont adressés par l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 mai 1988

Comme le procès-verbal de la dernière réunion a été adressé à tous les retraités, conjointement avec l'avis de convocation, le président demande si l'assemblée est prête à en proposer l'adoption. M. J. Granger, appuyé par M. R.P. Langlois, en fait la proposition. Adopté à l'unanimité.

4. Affaires découlant du procès-verbal

a) Assurance-maladie

A une question de M. R. Steben sur les suites données à la demande de l'A.R.E.P. que le Régime d'assurance-maladie de l'Ecole accepte des personnes de 65 ans et plus, M. R. Lessard rapporte que le Comité des avantages sociaux a dû la refuser du fait qu'il n'y a pas eu l'unanimité requise lors du vote sur cette question. Il appert qu'un groupe de syndiqués s'oppose à notre demande du fait qu'on ne serait pas en mesure de déterminer son impact sur la contribution des membres actuels. Selon M. Lessard, il faudrait que ce soit un retraité ayant déjà appartenu au syndicat concerné qui se charge d'exercer des pressions. MM. Steben et Fay s'en chargent.

M. Lessard fait remarquer que ceci n'affecte pas toutefois l'Assurance-Vie. Tous les retraités sont automatiquement couverts par une assurance de 15 000 dollars jusqu'à l'âge de 70 ans et de 7 500 par la suite,moyennant le paiement d'une prime minime dont le Service des finances adresse facture à chacun au cours de l'été.

b) Cotisation annuelle

A une question de l'assemblée sur le montant de la cotisation à l'Association, le président spécifie que la cotisation demeure complètement volontaire; seule la trésorière

connaît d'ailleurs l'identité des donateurs. Il est toutefois suggéré que tout don soit d'au moins 5 dollars. Il faut, en effet, d'ajouter M. Girard, prévoir que l'Association aura à effectuer certaines dépenses mineures, généralement lors du décès d'un membre ou de son conjoint où il est de mise que l'Association manifeste sa sympathie. Tout don doit être remis directement à la trésorière, Mme G. Caron. Celle-ci se tiendra à la disposition de tout donateur éventuel après la réunion.

5. Rapport de la trésorière

Mme Caron rapporte que l'Association a présentement 85 dollars en caisse et qu'il n'y a eu aucune dépense au cours de l'année qui se termine. Pour expliquer cette absence de dépenses, le président mentionne que ce n'est qu'en deux occasions qu'il a été informé suffisamment tôt d'un décès pour pouvoir adresser un message de condoléances à la famille; il a acquitté lui-même la dépense occasionnée. Il dit déplorer qu'il ne soit pas avisé personnellement dès qu'un retraité ou son conjoint décède. En plus de demander la collaboration de tous les membres à ce sujet, il fera des démarches auprès du bureau du Principal pour qu'il soit avisé personnellement dès que la nouvelle d'un décès est adressée à l'Ecole.

M. Girard mentionne de plus que tous les frais de correspondance de l'Association (papier et timbres) ont été à date généreusement absorbés par l'Ecole. Un vote unanime de gratitude est exprimé envers celle-ci sur une proposition de M. C. Collin, appuyé par M. R. Lessard.

6. Suggestions d'activités pour 1989-90

Le président mentionne que l'exécutif n'a pas eu l'occasion au cours de la première année de l'Association d'accorder l'attention souhaitée à la création d'activités; il admet qu'il n'est pas facile de penser à des rencontres qui susciteraient l'intérêt de la majorité des membres. Aussi fait-il appel aux suggestions de tous. M. Jutras croit refléter l'opinion de la majorité des membres en disant que toute activité ne pourra être d'intérêt général qu'en autant qu'elle se passera à l'Ecole même. Il suggère donc deux possibilités:

1° obtenir que les divers syndicats de l'Ecole invitent chaque année leurs membres retraités à une petite réception, tel que le fait depuis au moins deux ans l'APEP pour les professeurs retraités;

2° demander à la Direction de l'Ecole qu'une journée, préférablement en mai de chaque année, soit déclarée 'Journée des Anciens'. Cette Journée pourrait comprendre les activités suivantes: accueil des retraités dans leur département respectif au cours de l'avant-midi, réception simple par l'Ecole durant l'heure du diner et, finalement, assemblée annuelle au début de l'après-midi.

Dans l'opinion de M. Jutras , ces deux types d'activités auraient l'avantage de permettre aux retraités de renouer lien avec les gens et les lieux avec lesquels et où ils ont fait

carrière, ce qui devrait être d'intérêt pour tous. Les membres de l'exécutif en discuteront davantage au cours des prochains mois et entreprendront les démarches nécessaires, s'il y a lieu.

7. Election d'un nouvel exécutif

Le président rappelle à l'assemblée que l'exécutif actuel a maintenant complété le mandat d'un an pour lequel il avait été élu. Il faut donc élire un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier et demande, en conséquence, que l'assemblée nomme un président d'élection.

Sur une question de privilège, M. C. Collin, appuyé par M. E.P. Lauzon, propose que tous les membres sortants soient réélus pour un nouveau mandat d'un an. Comme aucun de ceux-ci ne s'oppose à sa réélection, la proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Varia

Le président annonce que la Journée de golf de l'E.P.M. aura lieu cette année le 21 juin prochain à St-Rémi. Il invite les intéressés à se procurer en sortant l'annonce préparée par le Comité d'organisation.

9. Clôture

Comme il ne reste aucun autre article à l'Ordre du jour, le président clôt la réunion à 16h en souhaitant à chacun un été agréable.

Gilles M. Geray
président

J. René Jutras
secrétaire

le 29 juin 1989